[Français]

M. Charles Hamelin (Charlevoix): Monsieur le Président, normalement, de nouveaux députés, de jeunes députés comme nous qui arrivons au Parlement, sont enthousiasmés lorsqu'on leur demande de s'exprimer lors d'un débat. Je pense que c'est la situation pour la plupart de mes collègues qui sont nouveaux députés. Lorsque ce matin, à trois heures du matin, je me suis tapé les 1,000 kilomètres qui me séparent d'Ottawa, je n'avais pas tellement envie de m'exprimer aujourd'hui sur cette motion de l'opposition. Comme d'autres, je suis arrivé en septembre 1984 et c'est peut-être, d'aucuns appellent cela de l'idéalisme, moi j'appelle cela de l'idéalisme, d'autres appellent cela de la naïveté, mais j'avais toujours cru jusqu'ici que dans cette Chambre unique, ce club sélect d'élus du peuple, les représentants du peuple canadien avaient autant de respect pour cette institution et ses membres que moi j'espérais en avoir et que j'en avais personnellement.

L'une des bases fondamentales du droit canadien, de la justice canadienne, c'est l'habeas corpus, c'est ce qu'on appelle le principe qu'une personne est considérée comme innocente avant qu'un tribunal la considère, la juge coupable ou non. Dans la vraie vie, donc, une personne est présumée innocente jusqu'à temps qu'elle soit trouvée coupable. Dans la vraie vie, n'importe quel individu qui prétend avoir été brimé par un autre individu peut faire entendre sa cause, mais celle-ci doit être appuyée par des faits. Elle ne peut consister uniquement en des allégations, des insinuations, des ragots de toutes sortes. A tel point, monsieur le Président, que si une cause est non fondée et que les insinuations sont fausses, la cause est non seulement rejetée par le juge, mais ce même juge pourra même accorder des dommages-intérêts exemplaires. Cela, monsieur le Président, c'est dans la vraie vie. Malheureusement, ici, on n'est pas dans la vraie vie. Ici, les choses se passent différemment. Ici, contrairement à ce que je pensais, nous sommes en politique.

Je croyais aussi, monsieur le Président, que la Chambre des communes était l'endroit où les débats de fond sur les sujets qui affectent tous les Canadiens et les Canadiennes avaient lieu. Je dois dire aussi que là encore une fois j'ai dû rajuster ma façon de penser. J'ai dû changer mon fusil d'épaule.

Monsieur le Président, au cours des deux dernières semaines, des événements de grande importance nous ont secoués tant au niveau international qu'au niveau national. Pourtant, c'est à peine si on en a parlé ici, on les a ignorés. A titre d'exemple, monsieur le Président, l'accident à la station nucléaire de Tchernobyl, on n'a pas parlé de cela. Au niveau national, une décision de la Cour suprême qui touche les langues officielles du Canada, l'usage des langues officielles dans les tribunaux canadiens... on n'a pas parlé de cela. On n'a pas parlé non plus des taux d'intérêt pour les hypothèques qui sont maintenant au plus bas niveau depuis 1972. On a laissé de côté, bien sûr, le terrorisme international qui affecte et menace plusieurs Canadiens qui travaillent à l'étranger ou qui y séjournent.

Monsieur le Président, au lieu de cela, nos collègues de l'opposition n'ont eu qu'une idée en tête, salir la réputation d'un homme et d'un ministre, avoir sa tête à tout prix.

Tout cela s'est fait, non pas comme dans la vraie vie, mais sous le couvert de l'immunité parlementaire. Ces députés ont fait le procès d'un ministre d'une façon partiale, ne retenant que

Les subsides

les éléments qui peuvent faire les manchettes dans les médias. Le monde étant ce qu'il est, et comme ancien journaliste je sais ce dont je parle, les accusations passent en première page et les explications passent en dernière, quant elles passent. J'en donne en preuve la contribution magnifique à l'Afrique du gouvernement canadien, de l'honorable ministre des Relations extérieures (M^{me} Vézina), qui s'est retrouvée en page 14 ou 15 d'à peu près tous les journaux.

Monsieur le Président, que dire encore de la tournée du premier ministre (M. Mulroney), notre ambassadeur, au Japon qui, lui aussi, a été laissé de côté ou presque?

Monsieur le Président, j'ai toujours cru que l'immunité parlementaire était un outil essentiel mis à la disposition des députés pour leur permettre la plus grande liberté d'expression. Mais la liberté d'expression, comme le disait Duplessis, et je vais le paraphraser: Y'en a, la liberté d'expression, c'est comme l'alcool, ils ne supportent pas ça. L'utilisation qui en a été faite durant les dernières semaines me semble, à tout le moins, irresponsable et surtout, je pense, carrément inhumaine. Pendant deux semaines, le ministre de l'Expansion industrielle régionale (M. Stevens) s'est vu littéralement crucifié par une opposition décidée à obtenir sa peau.

Monsieur le Président, lorsque j'ai choisi d'entrer dans la vie publique, je savais que ma vie personnelle deviendrait un livre un peu plus ouvert, sinon tout grand ouvert, et que j'aurais à subir, comme tous les députés de la Chambre, certains sacrifices au niveau de ma vie personnelle et de celle de ma famille.

Cependant, je m'attendais . . . et j'attends toujours, parce que je suis un naïf, un nouveau, en anglais on dit un «green», en français on dit un «bleu», un nouveau . . . je ne connais pas cela. Je m'attendais pourtant à ce que mes collègues démontrent un certain sens d'éthique et de respect de la personne humaine.

Bien sûr, monsieur le Président, nous aurons toujours comme partis des différences d'opinions, c'est pour cela que je suis conservateur, l'autre, libéral, l'autre, enfin, est néo-démocrate. Ces divergences, j'ose espérer, sont toujours basées sur des faits, ou enfin, des perceptions de faits, et les discussions qu'elles entraînent ont lieu dans le respect de l'individu et dans l'espoir d'améliorer le bien-être des Canadiens et des Canadiennes. Et les Canadiens et les Canadiennes s'attendent justement que leurs représentants et leurs représentantes fassent leur travail du mieux qu'ils le peuvent, avec sérieux, sur des sujets qui les touchent de près. Mais je ne crois pas, monsieur le Président, que le débat des deux dernières semaines s'inscrive dans cette catégorie.

Qu'est-ce que la population en général, les jeunes en particulier, doivent penser du spectable infâme qui leur fut présenté en comité mercredi soir dernier, alors que j'étais présent, j'y assistais moi-même? Nous avons assisté-là, monsieur le Président, à une vraie séance de cirque. On se serait cru dans un zoo, les clôtures en moins.

• (1630)

Comme d'habitude, monsieur le Président, le ministre avait été invité à venir présenter les prévisions budgétaires de son ministère et à expliquer les programmes. Lorsque la décision fut